



Préfet de l'Aisne

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2025- 020
portant modification de la liste des conseillers extérieurs du salarié

La Préfète de l'Aisne,

Vu les articles L 1232-4, L 1233-13, L 1237-12, et D 1232-4 à D 1232-6 du code du travail ;

Vu le décret n°2020-1545 du 09 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'article 9.9 c) de l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature de monsieur le Préfet de l'Aisne au directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne concernant les missions relevant des champs de compétence de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

Vu l'arrêté n°2024-119 du 9 décembre 2024 portant délégation de signature à Madame Carine Montigny, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2024-112 du 8 août 2024 portant désignation des conseillers extérieurs du salarié ;

Vu la demande du 04/02/2025 de changement d'adresse de Monsieur LAVAREZ Stéphane

Considérant que la liste des conseillers du salarié est révisable à tout moment ;

Considérant que Monsieur ALVAREZ Stéphane demande son changement d'adresse au 15 Rue de la Rivière aux Loups – Apt 71 – 02200 SOISSONS ;

ARRÊTE

Article 1er : L'arrêté préfectoral 2024-112 du 8 août 2024 est modifié comme suit :

L'adresse postale de Monsieur ALVAREZ Stéphane : 26 Rue André Brûlé – 02520 FLAVY-LE-MARTEL est supprimée et remplacée par 15 Rue de la Rivière aux Loups – Apt 71 – 02200 SOISSONS

Article 2 : Le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aisne

Fait à LAON, le 7 février 2025

P/La Préfète de l'Aisne
La directrice départementale adjointe de l'emploi, du travail et des solidarités

Carine MONTIGNY